Eduquer pour améliorer la participation à la vie sociale

Selon la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse, une meilleure participation des enfants et des jeunes à la vie politique et sociale passe par un éveil de leur intérêt dès l'école.

© DepositphotosLa société et le système politique suisse reposent sur l'engagement et la participation de la population. Or, l'éducation à la citoyenneté consiste précisément à donner aux enfants et aux jeunes les compétences qui leur permettront de se renseigner et de se forger leur propre opinion de sorte à pouvoir exercer leurs droits démocratiques et participer à la vie politique et sociale.

Dans un communiqué publié ce lundi 21 août, la Commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse (CFEJ) se dit convaincue que le fonctionnement durable de la démocratie suisse dépend de l'éducation à la citoyenneté des enfants et des jeunes. Connaître les rouages du système politique et disposer des compétences nécessaires telles que la tolérance, le respect, le sens du compromis et du consensus, tout comme la capacité à gérer les conflits et les débats pluralistes, contribue à renforcer l'engagement social. À son tour, cet engagement enrichit l'éducation à la citoyenneté. Éveiller l'intérêt des jeunes pour la politique est une condition essentielle au développement de cette dynamique positive. En effet, c'est souvent parce qu'ils et elles s'intéressent à un thème donné que les jeunes ont envie de s'engager. Il est donc crucial que l'éducation à la citoyenneté fasse le lien avec la réalité et le quotidien des jeunes.

Harmoniser les contenus et soutenir le corps enseignant

Les actuels plans d'études régionaux représentent une base solide sur laquelle développer, dans le cadre scolaire, une éducation à la citoyenneté efficace. Une étude de la CFEJ datant de 2022 montre pourtant que les jeunes souhaitent une éducation à la citoyenneté harmonisée à l'échelle du pays et enseignée plus précocement. Il faut reconnaître le rôle central joué par les enseignantes et enseignants. Leur formation initiale et continue en matière d'éducation à la citoyenneté doit notamment être renforcée, estime la CFEJ.

Faciliter l'accès et garantir le financement

Les offres non formelles, comme celles proposées par les associations de jeunesse, les parlements d'enfants ou de jeunes ou encore l'animation socioculturelle, jouent déjà aujourd'hui un rôle important dans le paysage suisse de l'éducation à la citoyenneté dont elles constituent un pilier important. Elles doivent cependant être ouvertes à toutes et tous. Il faut donc commencer par identifier les difficultés d'accès, avant de si possible les éliminer. Il importe également de développer des offres viables dans les régions rurales et périphériques, ce qui implique d'en garantir le financement.

Par ailleurs, le bénévolat joue un rôle social important et renforce durablement l'éducation à la citoyenneté. La CFEJ estime donc qu'il est fondamental de reconnaître et de soutenir les diverses formes d'engagement politique et social des enfants et des jeunes afin de les pérenniser.

Au cours de l'actuelle législature, la CFEJ a traité de manière approfondie la question de la participation politique des enfants et des jeunes. Outre une étude sur les formes de participation politique et la motivation des jeunes à s'engager, ainsi que l'élaboration de recommandations relatives au renforcement de la participation politique, elle

s'est exprimée à plusieurs reprises sur la question du droit de vote à 16 ans. Cette position sur l'éducation à la citoyenneté vient compléter ces travaux.

(Source : communiqué de presse)

Consulter le document « Education à la citoyenneté en Suisse ; position de la CFEJ ». Berne, août 2023, 21 pages